

LE MIRABEAU

ABONNEMENT

payable anticipativement :

Belgique, un an. fr. 4 —
six mois. " 2 —

Pour l'étranger, le port en sus.

ORGANE DES SECTIONS WALLONNES

PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Rédaction : Rue Coronmeuse, 46. — Administration : Place du Martyr, cour Sauvage, 23, à Verviers.

NOUS VOULONS EXERCER NOS DROITS

Annonces, 10 centimes la ligne.
Reclames, 20 id. id.
Une réduction de 50 p. c. sera accordée à nos abonnés d'un an ainsi qu'aux Sociétés de Libre-Pensée et de Secours mutuels.

Les personnes dont l'abonnement est expiré sont priées d'en envoyer le montant pour éviter les frais de recouvrement.

Nous prions nos abonnés de l'étranger de vouloir bien nous envoyer des mandats par la poste, vu la difficulté pour nous d'écouler des timbres étrangers.

Par suite d'une décision du congrès tenu le 19 courant, nous déclarons que le journal le *Mirabeau* n'est qu'une tribune populaire, dans laquelle tout justifiable trouvera place dans ses colonnes.
La Rédaction.

Association Internationale des Travailleurs

CONSEIL FÉDÉRAL DE LA VALLÉE DE LA VESDRE

Nous informons les sections et corporations que le Congrès trimestriel aura lieu le 9 février, à 2 heures de relevée.

L'ordre du jour sera annoncé ultérieurement.
N. B. Les sections qui auraient des points à proposer sont priées de nous en avvertir le plus tôt possible.

ATTITUDE POLITIQUE du parti démocrate-socialiste de l'Allemagne.

(SUITE)

Lorsque dans un précédent article, nous avançons que toutes les nations modernes passent par les mêmes périodes dans leur développement, nous n'entendions pas qu'elles ont même histoire. Le contraire est la vérité. Nous pensons que les différences de tempérament, de temps, de position géographique, sont insuffisantes pour tracer à chaque peuple une voie spéciale dans sa marche vers l'avenir, mais nous savons que ces conditions diverses peuvent au moins les multiplier et modifier profondément les petits épisodes de la route commune. Tous les hommes ont même embryogénie, celle de l'Homme; tous les peuples ont celle du Peuple. Mais, de même que chez les hommes, il y a des blonds et des bruns, des forts et des faibles, des braves et des timides, de même parmi les peuples, il y a des nations puissantes et des nations qui ne le sont pas, des froides et des chaudes, des calmes et des colériques. Que toutes ces nations aient une *Histoire générale* commune, d'accord! mais il ne faudrait pas croire qu'il suffit de lire une *Histoire de France* et d'y remplacer les pantalons rouges par des bleus, des képis par des casques à pointe, pour avoir une *Histoire du peuple allemand* sous les yeux.

Il est donc parfaitement possible que, tandis que le peuple français guidé par son esprit logique, entraîné par la fougue de son tempérament, a poussé trois fois à la république, république trop précoce pour vivre, le peuple allemand plus calme, retenu d'ailleurs par l'esprit toujours con-

servateur de ses chefs, n'atteigne qu'une seule fois cette forme gouvernementale, mais parvienne à la maintenir.

Que nous reste-t-il donc à savoir? En admettant que le peuple allemand fasse maintenant sa république, il faudrait déterminer, d'une manière sûre, si cette république ressemblera à la nôtre de 92, à celle de 1848, ou à celle de 1870. Ce secret va nous être dévoilé par l'étude des différents partis.

Pénétrons dans le Reichstag, dans l'assemblée nationale allemande. Nous trouvons là une foule de groupes appelés à défendre des intérêts spéciaux, de religion ou de nationalité, et qui par conséquent ont peu à nous occuper dans une étude purement politique; ce sont les *ultramontains*, les *polonais*, les *alsaciens-lorrains*, les *danois*.

Nous voyons ensuite une foule de groupes *conservateurs* qui s'arrangeraient facilement de l'absolutisme le plus complet.

Voici après trois grands partis : les *libéraux-nationaux*, les *progressistes*, les *démocrates*.

Les *libéraux-nationaux* fidèles à l'Empire, et grands amateurs de chartes octroyées, correspondent, trait pour trait, à ces pseudo-constitutionnels, qui dans les chambres françaises forment nos *Centres-droits*. En ce moment, ils se seraient assez accommodés d'un 16 Mai allemand pourvu qu'on les mit du côté du manche.

Les *progressistes* voudraient — à ce qu'ils déclarent, la sincérité du régime constitutionnel. Professant une certaine indifférence pour la forme du gouvernement, ce sont de ces parlementaires, comme ceux de nos *Centres-Gauches*, capables de se rallier à une république bourgeoise, pourvu qu'elle soit la plus forte et qu'elle consente à être gouvernée par eux.

Les *Démocrates* ressemblent à nos républicains modérés, à ces cinq députés de l'Empire dont ils ont toute la faiblesse, et aussi l'incapacité.

Les partis purement politiques que nous venons de nommer se rencontrent donc sur les bancs de la plupart de nos assemblées françaises, en 1791, en 1830, en 1869. Mais il fut un autre parti qui réunit en Allemagne des majorités très importantes de voix à chaque période d'élection : c'est le *parti démocrate-socialiste allemand*; celui à propos duquel nous écrivons ces articles.

Certes, ce n'est pas de ses assemblées de 91 et de 92 que l'amour du pauvre peuple était absent! et dans le tumulte de leurs débats éclatèrent souvent des voix socialistes! mais qui oserait dire qu'à cette époque, il y avait en France un parti démocrate-socialiste conscient?

Nous trouvons bien Rochefort dans la dernière assemblée de l'Empire, et, près de lui, nous voyons Raspail. Mais ceci a-t-il rien de comparable au mouvement socialiste allemand? Non évidemment.

Il faut arriver à 1848, pour trouver, (pas à la chambre à cause du sens électoral qui en fermait l'entrée), mais dans le peuple, un parti démocrate socialiste véritablement important, *purement* démocrate-socialiste.

(A continuer.)

La large clémence.

Les orléanistes, qui se cachent sous l'étiquette menteuse de « républicains modérés, » ne veulent pas entendre parler de l'amnistie.

M. le sénateur Calmon prétend qu'on doit « s'abstenir de toutes mesures qui pourraient blesser ou inquiéter les intérêts sérieux ».

Les intérêts sérieux! Et lesquels les sont plus que ceux du peuple?

Voudriez-vous nous faire entendre par là que la foule doit sacrifier ses sentiments et ses intérêts à ceux de quelques privilégiés de la naissance et de la fortune, qui nourrissent le projet de la tenir perpétuellement en tutelle?

Croyez-vous donc le peuple encore assez naïf, assez docile pour vous laisser agir et légiférer comme s'il n'y avait en France que vous et les vôtres?

Non, le peuple en a assez de votre domination, et il estime que les intérêts sérieux sont ceux des millions de travailleurs qui font la France grande et prospère, et non pas ceux des quelques milliers de parasites qui vivent à ses dépens.

Le peuple, dont l'égoïsme ne dessèche pas le cœur, veut l'amnistie pleine et entière. Il la veut comme un gage de sa tranquillité, de sa prospérité, de son bonheur dans l'avenir.

Il la veut, parce que ses foyers sont vides; il la veut, parce qu'assez des siens ont été les victimes de la victoire de mai 1871; il la veut, parce qu'il a, lui, une autre façon d'apprécier les faits qui ont eu lieu avant, pendant et après la Commune.

Ah! je le sais, vous nous promettez des grâces nombreuses.

Votre large clémence, nous savons ce qu'elle vaut!

Au dire du *Figaro*, on a accordé jusqu'à ce jour 1,581 réductions ou commutations de peines.

Et il y a eu plus de 3,000 condamnés envoyés à Nouka-Hiva. Et 8,000 ont passé dans nos prisons de France ou dans nos maisons centrales!

Mais encore, ces 1,581 grâces sont-elles tombées sur tout autant de personnes?

Hélas! nos gouvernants se font un jeu de la pitié comme de tout le reste.

Il est parmi les condamnés de la Commune des hommes qui ont été l'objet de grâces successives. L'un de nos amis a été gracié cinq fois. De telle sorte que, de même qu'au théâtre, la large clémence fait défiler cinq fois devant nous les mêmes personnes, auxquelles elle accorde ses maigres faveurs et, au bout du compte, on se trouve, comme l'instituteur Malardier, ex-représentant du peuple, échanger quinze ans de prison contre dix années de bannissement.

Et l'on veut nous bermer encore avec cette clémence frlatée! Et l'on nous annonce à grand bruit 1,500 grâces nouvelles!

Assez de duplicité! A bas les masques!

Sénateurs et députés, vous voterez l'amnistie; vous la voterez sans restriction, aussi bien pour les derniers soldats de la Commune que pour les chefs les plus compromis!

Vous la voterez pour le journaliste Brissac, compagnon de chaîne d'un forçat; vous la voterez pour Louise Michel, la femme vaillante que

ni les juges des conseils de guerre, ni les gardes-chiourmes n'ont pu faire fléchir ; vous la voterez pour Ranc, pour Rochefort ; vous la voterez pour tous ceux qui ont pu se soustraire aux razzias de mai !

Nous le savons, il est question de maintenir les condamnations prononcées contre tous ceux qui ont exercé une action prépondérante dans les affaires de la Commune.

Représentants du peuple, vous ne le ferez pas. Sinon, savez-vous ce qu'on dirait ?

On dirait que vous refusez l'amnistie aux hommes de la Commune, parce que vous redoutez en eux des compétiteurs, parce que vous craignez de les voir user de leur influence pour détourner de vous les suffrages des électeurs.

Mais cela n'est pas.

Non, vous ne pouvez nourrir un aussi cruel égoïsme.

Aussi, la France y compte, vous proclamerez l'amnistie plénière.

Serviteurs respectueux du suffrage universel, vous ne ferez pas un crime aux membres de la Commune d'avoir obéi à la volonté des électeurs parisiens en conservant le mandat qu'ils leur avaient confié.

Au ministère qui nous trompe en nous promettant sa « large clémence, » vous répondrez en criant :

AMNISTIE !

(Le Proletaire).

A. LAVY.

On nous écrit de Charleroi :

D'après le *Moniteur*, il y avait dans le premier semestre de 1877, 164 charbonnages en activité, produisant 6.593.630 tonnes et employant 98.465 ouvriers gagnant en moyenne fr. 3,08 par jour, et pendant le premier trimestre de 1878, il y avait 161 charbonnages (3 de moins) produisant 7.258.501 tonnes et employant 97.985 ouvriers (580 de moins) gagnant en moyenne fr. 2,86 (fr. 0,22 de moins). Donc, production considérablement augmentée avec moins d'ouvriers et un plus faible salaire.

Ces chiffres sont pour ce qui concerne la moyenne des salaires trop élevés encore, et trop faibles en ce qui concerne la production, car l'on ne tient pas compte de bien des choses qui devraient se compter et pour cause. Les laminaires de Chatelineau sont arrêtés et les journaux honnêtes se sont empressés de rapporter que cette mesure n'avait occasionné aucun trouble. Cependant, des mesures de précaution avaient été prises. Ces précautions consistent, je crois, à aiguiser les sabres, à distribuer des cartouches, à préparer des mandats d'arrêt et des logements garnis aux frais de monsieur l'Etat. C'est tout ce que l'on sait faire.

Mais où Tartuffe mérite un bon point, c'est quand il annonce que M. Dorlodot a promis aux ouvriers de les replacer à Acoz ; mais le Tartuffe journaliste qui rapporte le fait ne dit pas que la plupart des hommes qui étaient à Chatelineau auraient une lieue et demie à faire pour aller à Acoz, il ne dit pas à quel prix, ni si l'on pourra les occuper, chose que je ne crois pas.

A la Providence, Marchienne, le directeur, avait annoncé une très-forte diminution : l'attitude de ses ouvriers lui donnant à réfléchir, il réduisit la diminution à 5 % du salaire déjà si minime et tout se passa tranquillement. Mais depuis ce jour l'on voit si souvent les gendarmes à l'usine, que des bruits assez singuliers commencent à circuler. Il paraîtrait que l'on craint quelque chose et que monsieur a besoin d'être accompagné pour être protégé. Contre qui ? Je l'ignore, vu que personne ne songe à le molester et ne pourrait le faire, mais cette puérilité va si loin que l'on dit qu'il se fait accompagner jusqu'à la porte d'un endroit où l'on va ordinairement seul ; on ne dit pas si ses protecteurs ont à la main un bâton, un fusil ou un morceau de papier en cas d'événements quand ils vont là.

Ce ne sont que des racontars de gens qui ai-

ment à plaisanter, mais comment ne pas rire de ces messieurs qui diminuent le salaire, prêchent l'épargne et jettent l'argent par les fenêtres pour se garantir contre des tentatives qui n'existent que dans leur esprit troublé par leurs cruels agissements.

La métallurgie et l'industrie charbonnière souffrent beaucoup. Un ouvrier de Couillet, le nommé C. Henry, s'est, dit-on, pendu, parce qu'étant renvoyé de l'atelier, il ne savait que devenir. Les souffrances sont grandes, et semblent devoir grandir encore. Voilà le bilan de 1879 ! Dettes, misères, suicides et morts de faim.

Qu'il est beau le XIX^e siècle !

BÉBÉ.

SUISSE.

CORRESPONDANCE.

Chers compagnons,

Vous savez déjà d'après les journaux comment le gouvernement suisse a agi dans l'affaire de l'*Avant-Garde*. Le 10 décembre, le Conseil fédéral suisse délibère sur notre journal. Il prend la résolution de le supprimer, pour « excitation indirecte à l'assassinat politique ». Le 11, il écrit en conséquence au Conseil d'Etat du canton de Neuchâtel (c'est dans ce canton que se publiait l'*Avant-Garde*), en leur disant quelque chose dans ce genre : « Chers confédérés, il se publie » chez vous un journal qui attaque trop violemment nos chers amis les rois ; et qui, en faisant l'éloge d'honnêtes gens comme Hoedel, Nobiling, Moncasi et Passanante, excite indirectement à l'assassinat politique. Donc, nous vous prions (*lisez* : nous vous ordonnons) de supprimer ce journal, ainsi que tout autre du même genre qui voudrait paraître sous un autre nom ; enfin, que le bon Dieu vous bénisse, chers confédérés. »

Le Conseil d'Etat de Neuchâtel est charmé. Il ne voulait lui-même rien de mieux que ça ; lui-même maudissait déjà cette fichue Constitution, où on avait oublié d'inscrire quelques années de prison pour des délits de presse. Maintenant, le voilà libre de se cacher derrière le Conseil fédéral.

Le même jour, il délègue donc un de ses conseillers d'Etat ; un Monsieur Cornaz, à Chaux-de-Fonds, où se publiait l'*Avant-Garde*, avec « pleins pouvoirs ». M. Cornaz se monte le cou. En vrai gendarme républicain, il vient à l'imprimerie de Courvoisier, qui imprimait le journal, et traite l'imprimeur et les compositeurs en.... conseiller d'Etat, ou en canaille si vous voulez. L'imprimeur, comme de raison, dit à ce M. Cornaz de s'adresser à l'administrateur, Spichiger, citoyen suisse, très-connu à la Chaux-de-Fonds. Mais le dictateur Cornaz ne veut rien entendre. « Signez- » moi ça, dit-il, ou je vous ferme votre imprimerie. Signez que vous vous engagez formellement à ne jamais plus publier l'*Avant-Garde*, ni « aucun autre journal du même genre. »

— Mais que voulez-vous dire par ces mots : « aucun autre journal du même genre » demande M. Courvoisier. — « Signez toujours. »

Bref, M. Courvoisier refuse de signer et le lendemain matin, la gendarmerie impérialiste.... pardon, le conseiller d'Etat de l'archi-radical canton de Neuchâtel, archi radical lui-même, met les scellés sur l'imprimerie de Courvoisier !

Vive la république ! vive la liberté de presse !

On dit que le radical Cornaz n'a cherché rien de mieux que de faire une méchanceté à Courvoisier, qui, lui est un libéral.... qu'en sais-je ? Je sais seulement que si l'imprimerie avait été une imprimerie socialiste, les gendarmes de la république n'auraient certainement pas attendu jusqu'au lendemain ; ils auraient mis les scellés le même jour. Dans deux ans, peut-être, ils briseront les presses par-dessus le marché.

Deux jours après, Courvoisier signe l'engagement de ne jamais publier ni l'*Avant-Garde*, ni « aucun autre journal du même genre. »

La poste, elle aussi, reçoit l'ordre de ne pas

transmettre ni l'*Avant-Garde*, ni aucun autre journal du même genre ; et voilà chaque employé postal devenu censeur.

Un de nos amis porte à la poste un paquet de calendriers socialistes. L'employé de la poste lui demande :

— Hein, c'est encore l'*Avant-Garde* ?

— Pardon, Monsieur, l'*Avant-Garde* était un journal, et ceci, c'est un calendrier qui n'en parle même pas.

— Oh ! c'est encore du même genre ; j'ai l'ordre de ne pas l'accepter.

Et ce n'est que par connaissance personnelle qu'on parvient enfin à rassurer l'employé.

Que voulez-vous ? Nous sommes en république. C'est toujours un progrès. En Russie ou en Allemagne, on défend tel journal. S'il reparait sous un autre nom, on laisse paraître deux, trois numéros, et ce n'est qu'après avoir prouvé que le nouveau journal prêche la même chose que l'ancien qu'on le supprime. En Suisse, on marche vite ; on supprime d'un seul coup, non-seulement l'*Avant-Garde*, mais aussi tout autre journal anarchiste qui voudrait paraître ! C'est plus vite fait. Si nous voulions maintenant publier une feuille aussi inoffensive qu'un journal de Leipzig, on nous dirait : « Oh, c'est toujours du même genre ! »

Dès que nous avons appris la suppression de l'*Avant-Garde*, et qu'il se fait à la Chaux-de-Fonds une enquête sur l'affaire, les rédacteurs de l'*Avant-Garde* et l'auteur des articles incriminés sont allés se dénoncer au juge d'instruction.

Mais, en vrais fonctionnaires républicains, ce n'est pas ça que ces messieurs cherchaient. Ce qui les intéressait surtout, c'est de savoir qui a écrit les correspondances d'Espagne et d'Italie. On les a envoyés promener. Mais, vous comprenez bien que ce n'est pas par goût littéraire que ces messieurs posaient de telles questions : c'est pour rendre de petits services envers les gouvernements d'Espagne et d'Italie : les petits cadeaux soutiennent l'amitié, dit-on. Guillaume Tell s'inclinant bas devant le chapeau de Gessler, et d'autant plus bas qu'il craint qu'on ne lui en veuille pour son audace juvénile d'autrefois.

Bref, on fait une enquête. Un beau matin, on vient chez Brousse, qui habitait Vevey, on lui enlève tous ses papiers, et on l'enlève lui-même pour le mettre en prison, au secret. Ce n'est qu'à grand peine que deux amis habitant Vevey, parviennent à avoir une entrevue, mais devant le geôlier, et à condition de ne parler que de beaux temps. Brousse est encore au secret et ce n'est que dans quelques jours, lorsque l'enquête sera terminée, que nous espérons le voir en liberté, sous caution. En tout cas, nous aurons un procès, et comme la loi fédérale ne connaît pas de délits politiques dans la presse, nos amis seront poursuivis pour avoir manqué au droit des gens ! C'est bien large ça, le droit des gens ; mais, lorsqu'un juge cherche un filet pour s'accrocher, il le trouve toujours. Lorsqu'on veut poursuivre et qu'on a la force pour le faire, ce n'est pas une loi qui l'empêchera. S'il n'y a pas de prétexte, on l'invente.

Ah, si nous étions des bourgeois républicains, alors toute la loi aurait été à notre service. Que ceux qui gueulent que l'*Avant-Garde* est allée trop loin, fouillent seulement un peu les journaux républicains lors des attentats de Fieschi ou d'Orsini. Ils y verront si les journaux républicains d'alors n'excitaient pas directement à l'assassinat des rois. Mais nous sommes socialistes, et « contre les socialistes tous les moyens sont bons », jusqu'à ce que les socialistes ne se disent pas aussi que

Contre les bourgeois tous les moyens sont bons !

Nous venons de le voir aussi sur Hoedel, Moncasi et Passanante. Lorsqu'il se trouvait autrefois parmi les bourgeois un Fieschi, assez brave pour mettre ses idées en pratique, on lui chantait toutes les louanges. Mais maintenant, lorsque c'est de la classe ouvrière que surgissent les

hommes d'action, oh, quel crime ! Fichez-les vite en prison, traquez-les, étranglez-les comme des chiens, comme ils viennent d'étrangler Moncasi ! Tant mieux ! Nous savons maintenant à qui nous avons à faire.

Salut fraternel et vive la révolution ouvrière !

Emeute des étudiants russes. — Représailles des Cosaques. — Nous avons eu l'occasion à différentes reprises d'entretenir nos lecteurs de l'agitation qui règne actuellement dans les Universités de la Russie. Mais les dépêches reçues étaient assez maigres de détails, la censure administrative ayant sans doute veillé à ce que la vérité ne fut pas connue au delà des frontières slaves. C'est pourquoi nous reproduisons une correspondance adressée au *Berliner Tageblatt*, en date du 27 décembre, renfermant un récit circonstancié des troubles qui ont eu lieu à Charkow et de la répression sanguinaire à laquelle le gouvernement a eu recours.

Depuis trois semaines, l'école vétérinaire de cette ville (Charkow) est occupée par de l'infanterie et des Cosaques. Ces troupes sont intervenues pour mettre fin à des désordres fomentés au sein d'un groupe nombreux d'étudiants qui trouvaient superflues les conférences d'un professeur récemment nommé à cette école. Heureusement, dans ce cas, il n'y eut pas de rencontre entre les étudiants et l'armée. Les premiers se soumièrent sans opposer de résistance.

Toutefois le 25 décembre, l'Université de Charkow fut également fermée et d'aucuns attribuent cette mesure à la part qu'auraient prise quelques étudiants de cet établissement dans les désordres à l'école vétérinaire.

Mais il paraît plus probable que l'Université a été fermée à la suite des circonstances suivantes :

Quelques jours avant la fermeture, le 21 décembre, un groupe d'étudiants se rassembla devant l'Université et se rendit ensuite en cortège aux portes de l'hôtel du gouverneur, afin que celui-ci grâtiât ceux de leurs camarades qui s'étaient compromis dans l'échauffourée de l'école vétérinaire. La pétition rédigée en ce sens faisait aussi allusion à l'humiliation qu'il y aurait pour la jeunesse studieuse d'être considérée par la bourgeoisie comme une pépinière de fauteurs de désordre.

Comme cette députation s'était mise en route, la circulation lui fut interdite par la police, qui avait déjà connaissance de leurs intentions et qui déclara à ces jeunes gens que leur démarche près du gouverneur n'était pas accueillie.

Après ces explications, les étudiants se dispersèrent et se retirèrent sans protester dans leur quartier. En même temps qu'eux, le détachement des Cosaques, appelé depuis sept heures du matin déjà, sous les armes, rentra dans la caserne. Cette affaire se passa donc sans aucun esclandre.

Mais le 26 décembre, c'est-à-dire le lendemain, un nouvel incident allait se compliquer de circonstances des plus graves.

Le matin de ce jour, la population conclut, en voyant se rassembler et défilier des détachements importants de Cosaques, que quelque chose d'extraordinaire se préparait. Dans l'attente instinctive de l'événement, la foule se porta en toute hâte vers le palais de l'Université.

Devant le portail de cet édifice, étaient serrés, comme une bande de gibier après la battue, soixante à soixante-dix étudiants dans un cercle de policiers.

A environ cent pas de là, place de l'Université, se tenaient les cosaques en rang de bataille.

Il était près d'une heure de l'après-midi.

Soudain un officier de cosaques parcourut au galop la distance qui séparait le portail de l'Université de l'escadron, traversa la foule, et arriva devant ses hommes, il donna un commandement à haute voix.

Tout le monde l'entendit ; un silence lugubre régnait sur la place.

L'officier commanda : « Numéros tel et tel, pied à terre. »

Les Cosaques désignés descendirent aussitôt de

leurs chevaux en remettant les rênes à leurs voisins demeurés à cheval : puis se précipitèrent sur les étudiants acculés par la police contre les portes fermées de l'Université.

Le moment d'après, plus rapidement que je ne pourrais le décrire, les cavaliers démontés, qui avaient fait leur funèbre apprentissage durant la guerre d'Orient, brandirent leurs knouts aux lanières de cuir terminées par des brindilles pointues de fer blanc, et en flagellèrent impitoyablement les étudiants, frappant surtout au visage et aux mains, qui se tendaient pour se préserver ou implorer merci.

Des gémissements, des cris de détresse — qui glaçaient le sang dans nos veines, témoins oculaires que nous étions de ces atrocités, — s'élevèrent de cette masse compacte d'êtres humains affolés.

Chacune de ces victimes tentait de fuir, mais malheur à celui que ses forces trahissaient ou qui parvenait même à s'éloigner de ce cercle de douleurs ; aussitôt quatre ou cinq Cosaques se jetaient sur ce malheureux et le flagellaient jusqu'à ce qu'il demeurât comme mort sur le carreau.

Je le répète, les cris qui sortaient de ce groupe de tourmenteurs et de patients étaient terrifiants.

Heureusement la clinique était dans le voisinage, de sorte que les moins grièvement blessés purent se traîner jusque-là.

La rage aveugle que mettaient les Cosaques dans cette exécution, confondant les innocents avec les coupables, est prouvée à l'évidence par ce fait que, dans la bagarre, un professeur subit le même sort que ses élèves.

Il ne fallut pas plus de dix minutes pour perpétrer ces actes arbitraires. Moment fugitif, mais moment atroce, non seulement pour ceux qui porteront toute leur vie les traces terribles de ces représailles intempestives, mais encore pour ceux qui y ont assisté. Ces derniers n'oublieront pas facilement les visages crispés par la peur et la souffrance, que fouillaient, que labouraient les knouts des Cosaques.

Le cœur se serre à l'idée qu'à votre fils unique peut échoir ce traitement sous le portail d'une université russe.

Un quart d'heure après, la plupart des Cosaques rentraient dans leurs casernes.

On raconte que, peu de temps après cette exécution, le général H..., adjoint-commandant au chef de la garnison de Charkow, arriva sur le théâtre de ces scènes et exprima sa désapprobation la plus vive de cette conduite de cannibales, de cette manière « de remettre la jeunesse égarée sur le chemin. »

Une enquête contre l'inspirateur de cette justice sommaire et académique a déjà commencé.

Les professeurs ont tous signé une protestation contre ces faits barbares et la feront parvenir en haut lieu.

Une dépêche d'un correspondant spécial, en date de Moscou, 7 janvier, nous apprend encore que l'Ecole vétérinaire de Charkow vient d'être dissoute et que l'Université de Kief a été fermée pour un temps indéterminé.

Liège.

En lisant votre numéro du 19 écoulé, nous trouvons que votre honorable collaborateur, dans son article : *Attitude politique du parti démocrate-socialiste de l'Allemagne*, reconnaît en Hoedel et Nobiling des adeptes du socialisme. Sa manière de voir sur ce sujet ne sera guère partagée par tout le monde, bien loin de là. Pour nous, d'accord avec beaucoup de journaux démocratiques, Hoedel et Nobiling n'ont été que des pantins qu'une police quelconque tenait les ficelles. Derrière ces attentats se cache une trame des mieux ourdies, que nous essayerons de démasquer. Lors du premier attentat, nous avions conçu les réflexions que nous allons vous soumettre, mais nous ne les avions pas écrites, parce que nous pensions que tous vos collaborateurs partageaient nos idées.

L'Allemagne, avant l'attentat Hoedel, regorgeait de socialistes ; étudiants, petits négociants, prolétaires, tous s'enrôlaient sous le drapeau du socialisme ; encore quelques années et M. de Bismarck serait resté seul avec le vieux Guillaume et son auguste famille. Mais, halte là, l'aristocratie allemande ne voulait pas se laisser déposer de son pouvoir et de ses privilèges sans opposer une opiniâtre résistance. Les lois existantes alors, en Allemagne, ne suffisaient pas pour détruire le socialisme. Le célèbre chancelier avait compris qu'il avait besoin d'une législation exceptionnelle ; mais, pour obtenir cette législation, il fallait une occasion. On ne resta pas longtemps à sa recherche : Hoedel se rencontra à point, il déchargea cinq coups de revolver sur l'empereur, naturellement aucun ne porte ; agitation générale, dans laquelle votre honorable collaborateur y voit la grande figure de la République et apparition immédiate du chancelier, avec un projet de loi qui permet de faire emprisonner tout le monde, socialiste ou non. Mais les membres du Parlement trouvent dans cet attentat quelque chose d'incompréhensible : c'est que sur cinq coups de feu aucun n'a porté et qu'il est impossible de retrouver une balle. Le doute s'empara d'eux et tous votèrent contre ce projet. Tout autre que M. de Bismarck se serait rendu battu devant cet échec, mais un Allemand a la tête dure et ne démord pas de sitôt.

Trois semaines après, on a trouvé un autre pantin : Nobiling, plus adroit, vise mieux et le touche ; mais je doute fort que l'on aurait pu voir dans sa voiture le corps de l'empereur étendu, presque frappé à mort, car, quinze jours après, on l'a vu vaquer à ses petites affaires. Il est vrai que les blessures qui l'ont mis dans un état si lamentable ont été faites avec de la cendrée et quelques grains à lièvre, que, pour le besoin de la cause, on a pu décorer du nom pompeux de chevrotines. Cependant, si l'attentat de Hoedel avait fait rire, celui de Nobiling, grâce à une meilleure mise en scène, a produit dans toute l'Allemagne l'émotion désirée.

Ces attentats ne sont donc que de véritables comédies, des attentats dans le genre de ceux qui ont eu lieu sous le second empire français. Nous n'avons pas accordé à ces manœuvres jésuitico-machiavéliques des *attentats* de Hoedel, Nobiling, etc., plus d'importance qu'elles n'en méritaient, et elles n'en méritent aucune. Ces trucs, ces attentats, ces meurtres politiques sont choses usées en France, et ne peuvent servir que dans des pays comme en Allemagne, en Espagne et en Italie, etc. En ce qui concerne les opinions politiques de Hoedel, Nobiling, nous dirons qu'ils n'en ont pas, qu'ils n'ont agi que sous l'impulsion d'un parti ou l'autre, et nous dirons avec les vieux jurisconsultes romains, lorsqu'ils se trouvaient en présence d'un crime : *is fecit aci prodest*, en d'autres termes : c'est celui qui a dû en profiter qui a fait le coup. Et comme la mort d'un prince n'est pas la mort de la monarchie, à quoi serviraient au socialisme ces attentats ? Nous maintiendrons donc notre opinion concernant Hoedel et Nobiling, d'autant plus que, lors de la discussion du projet de loi au Parlement allemand, le gouvernement n'a pu répondre au défi que lui ont porté les députés Sonneman et Bebel, concernant la preuve des opinions socialistes de ces deux individus.

Un socialiste liégeois.

N. D. L. R. — Nous insérons la correspondance liégeoise sans en accepter aucune responsabilité et nous prions le *socialiste liégeois* de bien vouloir relire l'article qu'il a spécialement visé, ainsi que la correspondance suisse insérée dans le numéro de ce jour.

Conférence du 12 Janvier.

(SUITE)

L'on voudrait en vain coudre nos lèvres, écraser nos plumes, mais put-on même faire taire ou faire disparaître ceux qui jusqu'ici ont été les porte-voix de l'opinion publique, il ne s'en élèverait pas moins

une clameur immense, car tous les cœurs protestent et bien des gens qui ne disent rien n'en sont pas moins indignés et la rumeur qui commence à grossir dominera le bruit que les mesures répressives et les calomnies lancées contre nous, pourront faire.

Que signifie par exemple cette charge que l'on vend partout sous forme d'almanach et qui est intitulée : pour 23 millions, pour 23 francs? comment une critique aussi sanglante, aussi acerbe, contre les agissements de la police peut-elle s'étaler en plein jour à toutes les vitrines, couvrir les murs des cafés? Comment peut se justifier la vogue de cette caricature si ce n'était le sentiment public qui l'eût inspirée, si l'idée que le caricaturiste a émise sur le papier n'eût été dans l'idée de tous. Et si l'on devait poursuivre l'auteur de cette charge, ne devrait-on pas poursuivre la majorité de la nation, c'est-à-dire cette partie de la nation qui n'emarge rien au budget, mais qui travaille et qui geint pour entretenir ceux qui, à tort ou à raison, vivent de ce que nous versons tous au trésor.

Et n'est-ce pas honteux que dans un siècle que l'on prétend être un siècle de lumière, dans un siècle où l'électricité en ce moment transporte et transcrit l'expression de la pensée à des centaines de lieues du point de départ, dans un siècle où l'on est parvenu même à conserver le son de la voix humaine, car vous avez tous entendu parler du phonographe, n'est-il pas honteux que dans un siècle comme le nôtre, l'on puisse trouver des magistrats, qui rendent des services et non des arrêts, une police qui opprime le pauvre et ne veut pas voir les écarts du riche, des enfants d'ouvriers, qui parce qu'il portent l'uniforme font feu sur leurs parents qui demandent du pain, des prêtres qui tout en parlant au nom de quelqu'un qui allait nu-pieds et couchait sur la paille vont en voiture et logent dans des palais; n'est-ce pas enfin honteux que quand tous les moyens de produire sont portés presque à leur plus grande perfection, grâce au labeur de l'ouvrier; quand les magasins regorgent de denrées alimentaires qu'on laisse pourrir faute d'acheteurs; de vêtements, de chaussures qu'on laisse se détériorer, par la même cause; il y ait en ce siècle des gens qui aillent nus, le ventre creux, et d'autres qui soient obligés de réclamer le médecin pour soigner leurs indigestions.

Et que l'on ne parle pas de la bienfaisance, que l'on ne vienne pas me parler de la philanthropie des hôpitaux, des écoles, car je montrerai immédiatement casernes et prisons et je répondrai, hypocrisie! mensonge! Quatre internationales se partagent aujourd'hui le monde: l'une que l'on pourrait appeler la bleue est celle des financiers, nous y trouverons côte à côte, M. Malou et Frère-Orban; Léon XIII et de Bismarck s'en servent, c'est celle là qui créant la puissance du grand capital, nous fait de temps en temps sentir que nous pouvons mourir de faim; la seconde est noire, c'est celle des jésuites, celle qui nous parle de la miséricorde divine et nous fait sentir les haines des inquisiteurs; la troisième est la rousse ou celle de la police, qui traque dans tous les pays du monde et ce au service des deux autres, tous les hommes de cœur qui cherchent l'émancipation du travailleur.

(A continuer.)

Nécrologie.

La Société *les Ouvriers solidaires* d'Ensival vient de perdre un de ses membres: Barthélemy-Joseph Dujardin vient de mourir en libre-penseur, à l'âge de 34 ans.

Son enterrement a eu lieu vendredi 17 janvier, à 3 1/2 heures de relevée.

De nombreux amis d'Ensival, de Verviers et d'autres localités environnantes ont voulu montrer leurs sympathies pour celui qui n'est plus en le conduisant à sa dernière demeure.

Quatre discours ont été prononcés sur sa tombe, nous reproduisons les deux suivants, dont un a été prononcé au nom des *Solidaires ensivalois*, et l'autre au nom du Cercle *l'Athéisme*.

Citoyens,

L'Association des *Ouvriers solidaires ensivalois* m'a chargé de prendre la parole en cette triste circonstance, pour exprimer en son nom la douleur profonde que lui cause la mort du citoyen Dujardin, et rendre un dernier hommage au membre dévoué qu'elle vient de perdre.

Je n'entreprendrai point, citoyens, de vous retracer la carrière — si courte hélas! — de celui qui dort là du sommeil éternel: sa mort, comme celle de tout libre-penseur convaincu, peut se résumer en deux mots: honneur et travail.

Dujardin était athée, citoyens, et comme tel, il travaillait sincèrement à la propagation de ses principes anti-religieux, dans la vie privée comme dans la vie publique.

Et son labeur a été largement récompensé, citoyens, il a eu cette douce satisfaction, que parfois quelques-uns d'entre nous n'ont pas, de pouvoir mourir en paix. Sa famille, qu'il avait su rendre libre, lui a épargné la vue de cet être malfaisant qu'on appelle le prêtre. Qu'elle reçoive ici nos remerciements et que les libres-penseurs n'oublient pas qu'il y a ici un acte de solidarité à accomplir, car Dujardin laisse une veuve et cinq enfants en bas-âge.

Les monstruosités commises au nom d'un Dieu prétendu de paix et de bonté, que Dujardin avait trouvées relatées à chaque page de l'histoire, l'avaient épouvanté, et l'avait amené à considérer l'idée religieuse comme un obstacle à la marche en avant des sociétés. Ah! citoyens, que la persistance de ces apôtres de la misère et de la sujétion à vouloir accaparer pour eux seuls la direction des intelligences ne nous étonne pas: ils ne savent que trop bien que chaque intelligence qui échappe à leur étreinte funeste, doit inéluctablement aller renforcer les rangs des libres-penseurs, ces grands damnés de la prêtraille.

Mais quoiqu'ils fassent, qu'ils fondent des sociétés religieuses ouvrières, qu'ils répandent leurs journaux, leurs brochures, ils ne parviendront pas à enrayer la marche du progrès.

C'est en vain qu'ils veulent opposer une digue au torrent qui précipite l'humanité en avant, le torrent grossit, grossit toujours, et la digue sera rompue.

Non, ils ne réussiront pas à faire retourner le monde en arrière: ils sont condamnés à disparaître et ils disparaîtront, car l'issue du combat engagé entre les représentants du passé et les partisans de l'avenir ne peut être douteuse, c'est nous qui vaincrons parce que notre drapeau, c'est justice et vérité.

Mais que cette confiance dans le succès de notre cause ne nous fasse pourtant pas endormir dans une fausse sécurité, au contraire, ayons l'œil ouvert, redoublons d'ardeur à la lutte, multiplions nos associations, propageons partout les écrits des philosophes athées et matérialistes, ne négligeons aucuns moyens de faire entendre partout la grande voix de la Raison, car aucun moyen n'est à dédaigner pour arriver au but qui domine nos efforts, l'affranchissement de la pensée.

Et maintenant, Dujardin, toi qui avais si bien compris et remplis ta tâche, vas reposer en paix dans l'éternel et paisible silence du tombeau; nous autres, qui sommes jeunes et vaillants, nous continuerons ton œuvre, et sur ta tombe entrouverte, ô ami regretté, nous te le promettons, dans nos luttes futures, ton souvenir nous inspirera, nous y puiserons l'exemple d'une conscience juste et ferme, qui méprisait les compromissions et aimait par-dessus tout la justice et la vérité.

Au nom des *Ouvriers solidaires ensivalois*, je te dis, Dujardin, un dernier et suprême adieu.

Citoyens,

C'est au nom du Cercle *l'Athéisme* de Verviers que j'apporte un dernier adieu à notre ami et regretté compagnon Dujardin. Nous tous qui l'avons connu et estimé, avons pu apprécier ce grand et courageux caractère, cette nature toute vaillante, qui jamais ne s'est détournée des principes sacrés d'émancipation sociale pour lesquels nous luttons tous.

Qui citoyens, faisant faire nos regrets, comprimant notre douleur, c'est avec une fierté orgueilleuse que nous revendiquons hautement l'honneur d'avoir compté des hommes tels que Dujardin, au nombre des défenseurs de la liberté de conscience. Il a toujours sans honte comme sans faiblesse, sans crainte et sans arrière-pensée, étalé en face de ses maîtres, ses convictions intimes, qui étaient celle d'un vrai socialiste, d'un vrai révolutionnaire. Et toute cette vie d'abnégation et de travail, de malheur et de misère, d'espoir et de courage, n'est-elle pas affirmée dans sa mort, qui est l'enthousiasme, il est mort entouré de siens, avec le calme d'un juste, avec le ferme espoir que ceux qui lui survivraient, poursuivraient l'œuvre qu'il laissait inachevée. A son lit de mort pas de croquemorts religieux, ni de monchards sacrés, sa confession était dans la grande famille humaine.

Il ne s'est pas dégradé, ô prêtres, par vos sales aumônes en échange de sa conscience.

Il ne s'est pas prostitué, ô barons de la finance, qui réduisez tout, honneur, probité, devoir, à la bassesse de votre lâche secours.

Vous n'avez pas eu honte, vous tous tant que vous êtes, qui au nom de Dieu, au nom de la morale malsaine de votre église, de vouloir spéculer sur la pauvreté de cet homme de bien. Vous n'avez pas eu honte,

hommes de la fosse, de ravalier ce digne citoyen à une misérable question d'argent. Et cependant, battu par tous les vents, pressé par tous les besoins pour lui, sa femme et ses petits enfants, il ne s'est pas avili, il n'a pas outragé les siens, il n'a pas souillé son nom, il n'a pas renié sa foi révolutionnaire, il n'a pas remis en vos mains impures toute une vie d'honneur, de justice et d'amour. Non, car Dujardin est mort dans la Révolution.

Au nom du Cercle *l'Athéisme*, citoyen Dujardin, reçois un dernier et suprême adieu. Nous te saluons dans la vie, nous te vénérons dans la mort.

Colonne libre.

PROPAGANDE DE LA PRESSE.

Socialistes, resserrons nos rangs,	0 10
Pour que l'on réexpose dans notre église de Dison ce beau tableau, qui représente une étable bien façonnée avec toit de paille, où l'on voit enfant, bœuf, brebis et roi; enfin, on n'en a jamais vu de pareil dans les grands musées.	0 25
Pour la suppression de la maudite maison du Mont-de-Piété,	0 10
Impôt d'un célibataire,	0 15

Groupe externe de Mangombroux.

Compagnons,

La séance mensuelle aura lieu samedi 1^{er} février, à 8 heures du soir, ancien local, rue de Mangombroux.

Le Secrétaire, J. L.

Association Internationale des Travailleurs.

CAISSE DE RÉSISTANCE DES OUVRIERS DE FILATURE DE DISON.

Assemblée générale et obligatoire le dimanche 26 janvier 1879, à 4 heures du soir, au local, rue Traut, 26, au premier.

ORDRE DU JOUR :

1. Perception des cotisations et renouvellement des cartes.
2. Rapport de l'année écoulée.
3. Rapport de délégations.
4. Question très-urgente.

Résistance des Tisserands fédérés de Verviers

Nous rappelons aux groupes que le Congrès mensuel aura lieu le dimanche 2 février 1879, à 2 heures de relevée, au local, cour Sauvage, 23, place du Martyr.

ORDRE DU JOUR :

1. Vérification des comptes du Conseil.
2. Questions diverses.

Le Secrétaire, T. R.

Le Conseil fédéral de la Vallée de la Vesdre informe ceux qui désireraient l'*Almanach de l'Ouvrier*, pour 1879, qu'ils peuvent s'adresser au local, cour Sauvage, 23, place du Martyr, tous les jours de 9 à 10 heures du soir.

15 centimes l'exemplaire.

MAISON P. MAUHIN,
rue des Franchimontois, 11, Andrimont

PIANOS

H. Hertz, Erard, Eleke, Cospers, Pleyel, Bernhard, Dopera, etc., etc. — Garantis exempts de tous défauts de construction, à des prix défiant toute concurrence.

Vendre bon marché pour vendre beaucoup

LONG CRÉDIT.

Andrimont, rue des Franchimontois, 11.

Editeur, H. MALEMPRÉ, rue de Verviers, 20, à Ensival.